

## Compte rendu du conseil municipal du Mercredi 2 décembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 2 décembre 2020 à 18h30 en réunion publique.

13 élus étaient présents, 2 représentés.

Les sujets traités étaient les suivants :

- **Camping :**

o Analyse des promesses de vente et désignation de l'acquéreur :

Suite à la décision du conseil d'approuver la vente du camping et d'engager, avec l'assistance d'agents immobiliers spécialisés dans ce type de biens, la recherche d'acquéreurs, et après une première visite le 13/11/2020, la commune a reçue une offre d'achat le 19 novembre 2020 du cabinet Cantais. La commission compétente et les membres du Bureau ont reçu les personnes intéressées par l'achat du camping le 25/11/2020 pour qu'ils présentent leur projet. Une deuxième visite a eu lieu le 20/11/2020. L'offre d'achat de cette seconde visite n'est pas recevable car non datée et sans précision de l'acquéreur.

Etant donné le délai restreint entre la remise des offres et la date de validité de celles-ci, la commission ad hoc n'a pas pu se réunir de nouveau. C'est pourquoi M. le Maire après avoir présenté son rapport aux élus, propose de retenir la première offre d'achat de Mme et M. Leffileul.

- **Motion de soutien à la Bosch :**

- o La commune a été sollicitée par Jean-Marc Calvet, Président de l'Association des Maires de l'Aveyron, car celui-ci a reçu une délégation de la CFE CGC de Bosch Aveyron, pour l'alerter sur le risque de fermeture à court terme de l'Unité de Production de Bosch à Onet le Château. Afin de soutenir les salariés, montrer que les élus sont attachés à l'outil industriel qu'est la Bosch et réitérer la demande déjà faite d'obtenir immédiatement les résultats de l'étude indépendante sur les nouveaux moteurs diesels et leur éventuelle éligibilité à la vignette Crit'Air1, l'assemblée décide pour ce faire de voter une motion de soutien. Cette motion sera transmise aux autorités, notamment à Madame la Préfète.

- **Questions diverses :**

- o Irène Bousquet, adjointe en charge des écoles informe les élus que deux parents viendront déjeuner à la cantine de Flagnac lundi 7 décembre 2020 comme cela avait été évoqué lors de la dernière réunion du conseil. La même chose sera mise en place pour l'école d'Agnac courant Janvier 2021. Mme Bousquet précise également que pour le repas de Noël, tous les enfants de l'école peuvent s'inscrire s'ils le souhaitent à la cantine ce jour là. Selon le nombre d'inscrit, le repas se fera à la salle des fêtes de Flagnac. Les inscriptions doivent se faire auprès de la mairie avant le lundi 7 décembre impérativement.
- o Claude Dalmon, adjoint en charge des travaux, informe le conseil qu'un technicien est venu dans les écoles afin d'installer des dosimètres pour mesurer la concentration en radon dans l'air dans les pièces occupées des bâtiments.

Fin de la réunion : 19h30

Fait à Flagnac le 03/12/2020

Le maire

P Tieulié